

Bruxelles, le 1^{er} décembre 2021

L'ARCHITECTE STAGIAIRE AU CENTRE DE TOUTES LES ATTENTIONS

Pour la première fois, le Conseil francophone et germanophone de l'Ordre des Architectes, l'UCLouvain, l'ULB, l'ULiège et l'UMons en collaboration avec le monde professionnel se mobilisent pour lancer une post-formation dédiée aux stagiaires architectes.

Lancée ce 1^{er} décembre, cette MasterClass interuniversitaire en « pratique professionnelle et gestion de projets d'architecture » a pour **objectif d'encore mieux préparer les stagiaires architectes à l'exercice concret de leur profession.**

Comment ? Par un enseignement vivant ancré sur leur pratique quotidienne de l'architecture.

Cette formation est composée de 7 modules de cours. Chaque module de cours comporte une méthodologie variée allant du partage d'informations pratiques, à la résolution de cas. Une diversité de méthodes actives afin d'ancrer les compétences.

Chaque module est constitué :

- D'une séance de partages d'informations concrètes et pratiques (3hrs/module)
- D'un travail en autonomie de contextualisation des savoirs et méthodologie (12hrs/module)
- Et d'un séminaire de synthèse (3hrs/module).

Les cours seront donnés par des enseignants choisis pour leur capacité à allier théorie et pratique. Pour ce faire ils proviendront d'univers très variés (Université, Ordre, Associations professionnelles, praticiens de champs variés ...)

Les cours sont organisés 1 à 2 vendredis par mois, dans les locaux de l'Ordre des architectes ou des différentes universités partenaires. Ces 7 modules porteront sur les thèmes suivants :

- Présentation générale
- L'architecte dessine
- Les relations avec les pouvoirs publics (permis) & réglementations spéciales
- L'architecte écrit
- L'architecte chiffre
- Les relations avec le voisinage du chantier
- Les relations avec les autres participants à l'acte de construire.

Si les 7 modules ont été suivis et le TFE réussi, **une attestation de réussite valorisable à concurrence de 6 crédits**, sera remise à l'étudiant.

Les frais d'inscriptions sont pris en charge par l'Ordre des Architectes.

Pour qui ?

Cette post-formation est ouverte à tous les stagiaires architectes ou ingénieurs architectes.

Elle doit être suivie durant la période des deux années de stage pour être valide.

Elle n'est pas obligatoire pour exercer.

Pourquoi créer une telle formation ?

Pour compléter les compétences de l'architecte stagiaire et en faire un professionnel pleinement qualifié apte à offrir un service de haute qualité dès la fin de son stage.

Cette MasterClass interuniversitaire débutera le vendredi 28 janvier 2022 pour se finaliser le vendredi 27 juin 2022. Elle sera rééditée pour 2023.

Cette post-formation pourrait à terme, faire partie intégrante de la formation de nos futurs architectes.

Toutes les informations sont sur notre site : <https://ordredesarchitectes.be/post-formation-stagiaires>

CONTACTS PRESSE

Philippe Meilleur – Président du Conseil francophone et germanophone de l'Ordre des Architectes – president.cfgoa@ordredesarchitectes.be – Gsm : +32 (0)477 61 77 91

Pablo Lohas – Doyen de la Faculté d'architecture La Cambre Horta ULB – doyen.archi@ulb.be – Tél. +32 (0)2 650 69 13 – Gsm : +32 (0)495 22 36 66

Eric Van Overstraeten – Doyen de la Faculté d'Architecture LOCI UCLouvain – doyen-loci@uclouvain.be – Tél. +32 (0)10 47 28 15 – Gsm : +32 (0)493 24 88 33

Jacques Defer – Doyen de la Faculté d'architecture de l'ULiège – Jacques.defer@uliege.be – Tél. : +32 (0)4 242 79 00

Etienne Godimus – Doyen de la Faculté d'architecture de l'UMons – etienne.godimus@umons.ac.be – Tél. +32 (0)65 55 48 30 – GSM : 0475/81 59 02.